

Image not found or type unknown



Facture de l'etranger pour une entreprise en france

Par **ispicedinewbie**, le **02/05/2010** à **14:19**

Bonjour,rnvoila je suis resident en chine, et je travail pour des entreprises en France.rnJe fais donc des facturations au entreprise provenant de chine.rnUn comptable francais m'a dit que lorsqu'une entreprise payais une facture venant d'un pays etranger elle devait payer 30% de la facture a l'etat. J'aimerais donc avoir une confirmation de se probleme.rnMerci bien

Par **Emphyteose**, le **06/05/2010** à **12:39**

Bonjour,rnrnCe comptable vous a-t-il dit à quel titre ces sommes seraient dues ? Est-ce fiscal ? Car, à ma connaissance, hormis l'impôt sur le sociétés dont le montant est d'environ 30 % (mais pas applicable ici), je ne vois pas de quoi il s'agit.rnrnBien cordialement,rnLaurent